

Introduction

« L'Histoire-Géographie, ça s'apprend par cœur ! ». Combien de fois avez-vous sans doute entendu cette phrase depuis vos années de primaire ? Dans la bouche de vos parents, de professeurs, de camarades de classe. Et puis généralement, comme pour appuyer cette sentence, une autre : « En Histoire, il n'y a que des dates à apprendre ». Si vous étiez encore convaincu de ces deux affirmations (fausses depuis longtemps) cet ouvrage devrait vous aider à changer d'idée avant le Bac.

Il y a certes des dates à connaître parce que l'Histoire c'est une succession d'événements et qu'il faut bien être capable de se repérer dans le temps. Pourtant, ce qui est essentiel c'est d'en connaître l'importance et le sens : Qu'est-ce que l'événement a changé ? Pourquoi est-il important de le connaître ? C'est cette compréhension qui vous permettra ensuite de pouvoir utiliser cette date, cet événement, à bon escient dans une composition ou pour situer le contexte d'un document. Voilà pourquoi dans cet ouvrage, on distinguera pour chaque événement le récit des faits et ce qui fait son importance pour tel ou tel chapitre du programme. C'est ce que vous trouverez sur les pages de gauche.

90 dates ! Beaucoup vont trouver que c'est trop ! Ne niez pas, c'est ce que pensent et disent mes élèves ! Sachez, juste pour vous faire peur, que quand j'étais élève en seconde, nous avions une quarantaine de dates à savoir par cœur juste pour le chapitre sur la Révolution française. Alors pour vous rassurer, on distinguera dans cet ouvrage les grandes dates, celles qui sont incontournables (notées avec ***) et qui doivent être vos grands repères, des dates complémentaires (***) ou des dates plus anecdotiques (*) faisant référence à des événements pouvant servir d'exemples signifiants.

Pour vous aider à vous repérer en cours d'année (sur le chapitre que vous travaillez), un système de flèches permet de circuler de page en page afin de retrouver la chronologie propre à chaque chapitre. Vous pourrez ainsi reconstituer un fil chronologique cohérent tout en vous rendant compte qu'il se passe bien d'autres événements en même temps. D'ailleurs, vous pourrez constater qu'une même date peut avoir du sens pour plusieurs chapitres de votre programme.

Mais puisque ces dates (et les événements qui leur correspondent) vous paraissent surtout importantes dans la perspective de l'épreuve du Bac, cet ouvrage vous propose de voir comment leur maîtrise peut vous être utile pour les épreuves de composition et d'analyse de documents. La page de droite vous présente soit une mini-analyse de document, soit l'intégration d'un événement dans une composition. Vous trouverez également des conseils plus généraux pour vous aider à améliorer vos méthodes de travail et vos copies. Ce ne sont donc jamais des études complètes (comme dans des annales) mais des petites choses précises, des étapes d'un travail plus vaste qui sera celui à effectuer le jour de l'examen.

Bonne navigation dans le temps...



18 juin 1940

Appel à la résistance du général de Gaulle

En quoi l'appel du 18 juin est-il un événement fondateur dans les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ?

L'événement à connaître

Les faits...

Le 18 juin 1940, sur les ondes de la BBC, un général français inconnu, Charles de Gaulle lance un appel à la poursuite de la lutte contre les Allemands. Cet appel intervient après que le maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement français, ait demandé aux Allemands la signature d'un armistice. Tout ceci survient dans le contexte d'une déroute militaire impensable quelques mois plus tôt ; l'armée française – et son alliée britannique – s'est trouvée balayée depuis le 10 mai 1940 par la guerre-éclair allemande (*blitzkrieg*). De Gaulle, sous-secrétaire d'État à la guerre du gouvernement Paul Reynaud, apprend au retour d'une mission à Londres que le gouvernement auquel il appartenait a démissionné (16 juin). Il choisit de repartir au Royaume-Uni (17 juin) où il obtient du premier ministre Winston Churchill la possibilité de s'exprimer sur les ondes de la BBC. Pour de Gaulle, il s'agit de faire en sorte que la France poursuive le combat malgré la demande d'armistice du gouvernement Pétain. Pour Churchill, une France continuant à combattre c'est une marine française qui ne tombe pas aux mains des Allemands.

Par son départ en Angleterre et par son appel, de Gaulle a rompu avec la légalité. Il le fait au nom d'une « certaine idée de la France » mais aussi par la conscience de ce que sera cette nouvelle guerre mondiale.

... et leur mise en perspective

L'Appel du 18 juin est un événement élevé au rang de mythe par la mémoire collective. On en fera après la guerre le point de départ de la Résistance de tous les Français (hormis les « quelques » collaborateurs).

La réalité est un peu différente. D'abord, certains Français ont décidé de refuser l'armistice demandé par Pétain dès le 17 juin (donc, sans avoir entendu de Gaulle). On peut aussi remarquer que ce discours est dans un premier temps un non-événement ; on ne sait ainsi pas précisément à quelle heure il a été diffusé, s'il a été enregistré ou pas. Peu de personnes peuvent alors imaginer de l'importance prise par cet appel lancé par un général deux étoiles français quasiment inconnu.

Cet appel a surtout été peu entendu (qui allait écouter la BBC alors que la France était en plein effondrement militaire ?). Le paradoxe, et c'est ce qui nous apprend beaucoup sur la fragilité de la mémoire, c'est que beaucoup de Français affirment l'avoir entendu ! Que certains en font le point de départ de leur engagement dans la Résistance ! Ce qu'on a souvent entendu, ce sont les reprises des thèmes de cet appel (le 22 juin notamment) mais avec une formulation pouvant être différente. Car l'Appel du 18 juin lui-même n'a laissé aucune trace sonore dans les archives de la BBC.

« Quoiqu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »
(De Gaulle)

ZOOM

Résistance : La Résistance, dans le sens gaullien de ce terme, c'est le refus de la défaite de mai-juin 1940 et la volonté de poursuivre la lutte contre l'Allemagne nazie en rompant avec la légalité qui est celle en 1940 du gouvernement Pétain. On divise cette Résistance en Résistance extérieure (ceux qui combattent aux côtés des Britanniques) et en Résistance intérieure (ceux qui mènent des actions contre les Allemands en France).



ÉTUDE D'UN DOCUMENT

L'Appel du 18 juin, texte fondateur de la mémoire résistancialiste ?

« [...] Cette guerre n'est pas limitée au **territoire malheureux** de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la **force mécanique**, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, **j'invite** les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. [...] »

Appel du 18 juin 1940 (C. de Gaulle)

Méthode liée à l'analyse Questionner le document

● Pourquoi parle-t-il de « territoire malheureux » ?

Au 18 juin, une grande partie nord du territoire français est occupée par les armées allemandes. Paris a été prise le 14 juin et le gouvernement est replié à Bordeaux. La désorganisation règne avec de très nombreux Français lancés sur les routes de l'Exode pour essayer – souvent en vain – de prendre les Allemands de vitesse.

● À quoi correspond la « force mécanique » ?

En évoquant la « force mécanique », de Gaulle pense surtout à l'arme blindée dont il a été un des théoriciens et que les Allemands ont utilisé pour percer le front, puis pour encercler les forces franco-britanniques dans le nord de la France et en Belgique. Cette arme, conjuguée à l'aviation, est à la base de la blitzkrieg (guerre-éclair) menée par les Allemands.

● Pourquoi « invite »-t-il ?

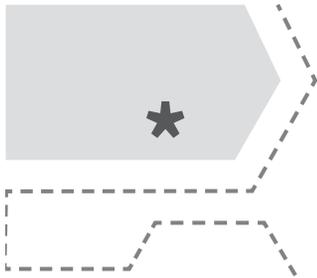
De Gaulle n'a plus aucune fonction officielle depuis la démission du gouvernement auquel il appartenait. En dépit de son grade de général, il ne peut donc ordonner à quiconque de le suivre. Cette « invitation » montre donc que résister est une décision qui doit être prise en conscience par chacun.

CONSEIL POUR RÉUSSIR Analyser un document

Analyser un document est un exercice essentiel en Histoire. Il ne s'agit pas de répéter ce que dit le document (on trouve souvent dans les copies des formulations du style « le document nous explique que » qui montrent que l'élève ne sait pas analyser puisque c'est à lui d'expliquer). Analyser c'est donner du sens au document, permettre à quelqu'un qui n'y connaît rien de le comprendre. Pour ne pas vous tromper, je vous propose de penser à chaque fois « PIED ».

- **Prélever** : vous devez partir du document, donc relever un mot ou une phrase (entre guillemets), décrire quelque chose de visible sur une image.
- **Identifier / Éclairer** : dans un deuxième temps, vous devez apporter des connaissances. Cela peut vous permettre de reconnaître dans le passage prélevé un mot, une notion que vous connaissez (Identifier) ou de rendre compréhensible par votre savoir ce que dit le document (Éclairer)
- **Déduire** : la déduction termine votre raisonnement, c'est donc une conclusion obtenue par le rapprochement du document et de vos connaissances. Elle vous permet d'avancer dans la résolution du sujet.





10 juillet 1940

Pétain obtient les pleins pouvoirs

- *En quoi le régime de Vichy est-il une rupture avec la République ?*
- *En quoi la mémoire favorable à Vichy trouve-t-elle une justification dans les heures difficiles de la France au début de l'été 1940 ?*

I L'événement à connaître

Les faits...

La défaite de mai-juin 1940 a laissé la France désorientée. Suite à l'entrée en vigueur de l'armistice avec les Allemands (25 juin 1940), le gouvernement de Pétain a quitté Bordeaux pour la petite ville thermale de Vichy dont le grand nombre d'hôtels doit permettre l'installation des institutions.

À partir du 4 juillet, Pierre Laval, le vice-président du conseil, entreprend de convaincre les parlementaires présents à Vichy qu'il faut faire évoluer les institutions et s'appuyer sur le maréchal Pétain qui a fait « don de sa personne à la France » et qui seul pourra éviter que la France soit mal traitée par les Allemands ou qu'elle tombe sous la coupe d'antirépublicains. Par la persuasion ou la menace, Laval réussit ainsi à ébranler bien des parlementaires. Le 9 juillet est décidé que le lendemain la constitution sera révisée.

Le 10, dans la salle de théâtre du Grand Casino de Vichy, 666 parlementaires sont présents (les absents sont des parlementaires ayant cherché à quitter la France pour poursuivre le combat et les communistes déchus de leur mandat). Au moment du vote de l'article proposé par le gouvernement qui accorde le pouvoir constituant à Pétain, 569 parlementaires votent pour, 80 s'opposent (majoritairement des élus de gauche) et 20 s'abstiennent. Les assurances d'un maintien de la République ne seront pas respectées. Dès le 11, trois articles constitutionnels donnent à Pétain, chef de l'État français, les pleins pouvoirs.

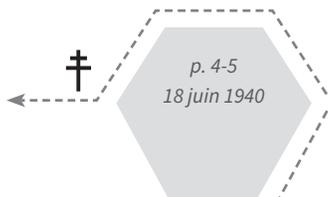
... et leur mise en perspective

La journée du 10 juillet marque dans la mémoire collective la défaite de la République qui est abandonnée par ses propres représentants, les parlementaires, au chef glorieux qu'est le maréchal Pétain. Si ces faits sont réels, ils doivent être replacés dans leur contexte. La défaite a bouleversé les esprits et beaucoup cherchent une personne ferme pour empêcher le pays de couler totalement. D'autre part, les manœuvres de Pierre Laval ne disent pas clairement qu'il s'agit d'abattre la République ; ce n'est que le 11 juillet que les trois premiers articles constitutionnels accorderont tous les pouvoirs à Pétain et que beaucoup se rendront compte qu'ils ont été dupés. Ce 10 juillet deviendra donc une capitulation de la République et le point de départ d'un nouveau régime niant ses valeurs, l'État français.

Après la guerre, la mémoire dominante fustigera ceux qui auront voté en faveur des pleins pouvoirs constitutionnels à Pétain et exaltera au contraire la résistance de ceux ayant deviné ce qu'allait être le régime de Vichy. Mais le 10 juillet sera présenté aussi par les défenseurs de Pétain comme la preuve de la faiblesse de l'État (c'est la Chambre du Front populaire qui vote ainsi) et de la nécessité de se tourner vers un chef capable d'éviter le chaos ; c'est le mythe d'un Pétain « bouclier » qui aurait permis en prenant ainsi le pouvoir d'éviter que la France soit plus mal traitée encore par l'Allemagne nazie.

ZOOM

État français : Nom donné au régime mis en place par Philippe Pétain à partir du 11 juillet 1940. Il donne à celui-ci tous les pouvoirs (y compris celui de choisir son successeur qui sera Pierre Laval) et supprime – sans le dire clairement – la République et ses valeurs à travers l'adoption notamment d'une nouvelle devise : *Travail, Famille, Patrie*.





ÉTUDE D'UN DOCUMENT Une mémoire du 10 juillet 1940

« Il y a soixante-dix ans, le 10 juillet 1940, les parlementaires français se trouvèrent confrontés à un choix déchirant. **Une grande démocratie qui se croyait puissante était vaincue en quelques semaines**, les pouvoirs publics se repliaient sur une petite ville d'eau à l'intérieur des terres : accusée de tous les maux, l'institution parlementaire n'en était pas moins sollicitée pour conférer une légitimité politique à un nouveau pouvoir. **Sous la pression de Pierre Laval, de l'occupant tout proche et de groupes d'agitateurs** qui n'hésitaient pas à recourir à la menace dans un pays en désarroi, les députés et les sénateurs régulièrement élus étaient convoqués au Casino de Vichy pour voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

Il se trouva quatre-vingts parlementaires pour dire « non » : vingt-trois sénateurs et cinquante-sept députés refusèrent de donner un blanc-seing à une révision constitutionnelle dont ils pensaient qu'elle risquait de conduire à la fin de la République. L'Histoire leur a donné raison : le régime de l'État français qui allait s'installer ne respectera pas sa promesse de maintenir des assemblées parlementaires et s'engagera jusqu'à l'irréparable dans la voie funeste de la collaboration. [...]

Il est juste de rendre hommage à ces parlementaires courageux et lucides. Ils eurent, **après le Général de Gaulle**, le mérite de dire non. »

Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale / Gérard Larcher, Président du Sénat : *Commémoration du vote des Quatre-vingts* (2010) <http://www.assemblee-nationale.fr/>

Méthode liée à l'analyse

Prélever / Identifier et Éclairer / Déduire

- **P** : « Une grande démocratie. en quelques semaines »
- **I/E** : Cette phrase évoque la France et son régime politique, la III^e République. Si elle se croyait puissante c'était en raison du souvenir de la Victoire de 1918. La défaite en quelques semaines fait référence à la guerre-éclair (blitzkrieg) menée par les Allemands.
- **D** : La France se trouve dans une situation de traumatisme en juillet 1940. Ce contexte de désorganisation politique et de déroute militaire est repris ici comme une des causes de la journée du 10 juillet.
- **P** : « Sous la pression de Pierre Laval, de l'occupant tout proche et de groupes d'agitateurs qui n'hésitaient pas à recourir à la menace »
- **I/E** : Pierre Laval est un homme politique français qui est alors le vice-président du conseil, donc le numéro 2 du gouvernement. Les occupants désignent les Allemands (on remarque qu'ils ne sont jamais nommés ainsi dans le texte). Quant aux « agitateurs », on reconnaît là des partisans de l'extrême-droite.
- **D** : Le vote des parlementaires en faveur de Pétain est ici présenté comme un vote obtenu sous la menace. Cela participe donc d'une mémoire qui diabolise Pétain, Laval (les parlementaires sont « convoqués ») et tend à excuser ceux qui ont voté les pleins pouvoirs.
- **P** : « après le général de Gaulle »
- **I/E** : De Gaulle a lancé dès le 18 juin un appel à la résistance.
- **D** : Les auteurs, ici, reprennent l'idée d'une Résistance née à la suite et grâce à de Gaulle. Ceux qui ont dit « non » l'ont fait par courage ; ceux qui ont dit « oui » sous la contrainte. On est ici dans l'idée d'une journée du 10 juillet organisée par un petit groupe de traîtres à la République et au pays. On n'est donc pas loin d'une mythologie résistancialiste.





24 octobre 1940 Rencontre de Montoire

En quoi l'entrevue de Montoire est-elle un des éléments majeurs de la mémoire du régime de Vichy ?

L'événement à connaître

Les faits...

Le 24 octobre 1940, dans la petite gare de Montoire (Loir-et-Cher), Adolf Hitler qui revient d'Hendaye (où il a rencontré le dictateur espagnol Franco) accorde un entretien à Pétain venu en voiture depuis Vichy.

Cet entretien, préparé par une première rencontre Hitler-Laval le 22 octobre, dure 1h30. La volonté d'Hitler serait d'obtenir de la France un concours militaire afin de vaincre plus aisément l'Angleterre ; en échange, il évoque un adoucissement des contraintes imposées à la France lors du futur traité de paix. Pour Pétain, il s'agit d'obtenir des Allemands un certain nombre de gestes permettant d'améliorer la situation de la France (et donc de valider sa politique) : retour de prisonniers, facilités de circulation entre zone occupée par les Allemands et zone libre...

Il ne découle en fait rien de bien concret de cette rencontre. Si Pétain a accepté le principe d'une collaboration, Hitler s'est contenté de promettre de réfléchir aux demandes françaises. qu'il n'a aucun intérêt à satisfaire. Toutefois, la rencontre de Montoire inaugure bien la politique de collaboration souhaitée, mais sous des formes différentes sans doute, par Pétain et Laval. Le discours prononcé le 30 octobre présente cette orientation. Celle-ci est cependant plus clairement symbolisée par les photos de la poignée de mains entre Hitler et Pétain sur le quai de la gare de Montoire.

... et leur mise en perspective

La rencontre de Montoire peut-être vue comme un pendant à l'Appel du 18 juin. Là où de Gaulle choisit de refuser la défaite, Pétain se rapproche au contraire du vainqueur de la France et cherche à obtenir ses bonnes grâces par des offres de collaboration. C'est cette lecture qui est dominante dans la mémoire collective. même si les historiens s'opposent, faute de retranscriptions des discussions sur les intentions exactes des uns et des autres (par exemple, est-ce Hitler qui veut que la France intervienne contre le Royaume-Uni ou est-ce Pétain qui le propose ?).

Il est clair cependant que cette rencontre a eu plus de poids symbolique que réel. La photographie de la poignée de mains entre Hitler et Pétain est vue comme la preuve d'une trahison délibérée de Pétain, comme le signe d'une soumission du régime de Vichy à l'Allemagne dans l'espoir d'obtenir une place de choix dans la nouvelle Europe nazie (ce qui est pourtant illusoire au vu des conversations).

Pour les défenseurs de la mémoire de Pétain, la rencontre de Montoire est un nouvel exemple du rôle de « Bouclier » de Pétain qui aurait joué un double jeu en faisant mine de céder aux Allemands pour gagner du temps et permettre la victoire alliée. Pour appuyer cette thèse et détruire l'image négative de cette rencontre, certains sont même allés jusqu'à nier l'existence de la fameuse poignée de mains (la photo aurait été un trucage).

« C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française [...] que j'entre, aujourd'hui, dans la voie de la collaboration. » (Philippe Pétain, 30 octobre 1940)

ZOOM

Collaboration : Au sens commun, la collaboration est le fait pour deux personnes (au moins) de s'entendre pour réussir à faire quelque chose ensemble. Avec une majuscule, elle désigne la politique, voulue par le gouvernement de Vichy, d'aide à l'Allemagne hitlérienne avec l'espoir d'obtenir en retour des compensations. Cette Collaboration a pris des formes diverses entre 1940 et 1944.



p. 6-7
10 juillet 1940



ÉTUDE D'UN DOCUMENT **La mémoire de la collaboration avec l'Allemagne nazie**

« Français,
J'ai rencontré jeudi dernier, le chancelier du Reich. Cette rencontre a suscité des espérances et provoqué des inquiétudes. Je vous dois à ce sujet quelques explications.

[...] C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer. Je n'ai subi de sa part, aucun diktat, aucune pression. **Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe.** Les modalités en seront discutées ultérieurement.

À tous ceux qui attendent aujourd'hui le salut de la France, je tiens à dire que ce salut est d'abord entre nos mains. [...] C'est dans l'honneur et pour **maintenir l'unité française** - une unité de dix siècles - dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen que j'entre, aujourd'hui, dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourraient être assouplie la ligne de démarcation et facilités l'administration et le ravitaillement du territoire. Cette collaboration doit être sincère. Elle doit être exclusive de toute pensée d'agression. [...]

*Philippe Pétain, discours radiodiffusé
(30 octobre 1940)*

Méthode liée à l'analyse

Vous montrerez comment ce document peut être utilisé par certains pour défendre l'action de Pétain.

- **P** : « Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. »
- **I/E** : Le sens du mot collaboration est bien sûr à rappeler. Les deux pays évoqués sont l'Allemagne (pays en position de force) et la France (à moitié occupée et donc en position de faiblesse apparente)
- **D** : Le fait que Pétain dise accepter le principe de la collaboration peut signifier, pour ceux qui défendent Pétain, que celui-ci n'est pas à l'origine de celle-ci, que la demande vient des Allemands.
- **P** : « Maintenir l'unité française »
- **I/E** : La France est divisée suite à l'armistice en plusieurs zones : une zone libre qu'administre Pétain depuis Vichy, une zone occupée, une zone rattachée au Reich allemand (l'Alsace et la Moselle), une zone rattachée au gouverneur allemand de la Belgique.
- **D** : Pour les défenseurs de Pétain, cette volonté du Maréchal correspond à son souhait de préserver le pays déjà meurtri par les conséquences de la défaite, d'éviter sa désagrégation, voire sa disparition, dans le « nouvel ordre européen » allemand. On retrouve donc là l'idée d'un Pétain « bouclier » qui aurait permis par son action de préserver la France de problèmes plus dramatiques encore.

On peut bien évidemment avoir une lecture mémorielle opposée de ce discours. Entraînez-vous à en identifier les éléments en utilisant la méthode « PIED » et à la rédiger selon les conseils donnés ci-dessous.

CONSEIL POUR RÉUSSIR **Rédiger un raisonnement lors d'une analyse de document**

- Pour rédiger votre réponse dans un exercice d'analyse de document, il ne faut pas perdre de vue les trois temps attendus d'un raisonnement (prélèvement, identification-éclairage et déduction).
- Pour le sujet ci-dessus, un raisonnement peut-être rédigé ainsi : « Dans son discours, Pétain indique que la collaboration pourrait alléger « le poids des souffrances de notre pays » **[P]**. Il fait ici référence à la difficile situation d'une France vaincue militairement en juin 1940 et étranglée par les exigences imposées par les Allemands dans le texte de l'armistice (ponction sur les productions françaises) **[I/E]**. Les défenseurs de Vichy verront dans l'attitude de Pétain celle d'un « bouclier » défendant les Français contre Hitler, se sacrifiant sans forcément que cela soit compris **[D]**. »





7 décembre 1941

Attaque japonaise sur Pearl Harbor

En quoi l'attaque japonaise du 7 décembre 1941 bouleverse-t-elle l'attitude des États-Unis dans les affaires du monde ?

L'événement à connaître

Les faits...

Le 7 décembre 1941, l'aéronavale japonaise frappe là où on ne l'attend pas. Sans avoir préalablement déclaré la guerre aux États-Unis, le Japon attaque la base de Pearl Harbor en plein cœur du Pacifique. Personne n'imaginait que la principale base de la marine américaine dans le Pacifique put ainsi être atteinte.

L'attaque surprise résulte de la volonté japonaise d'étendre son aire de domination en Asie du Sud-Est. Mais pour cela, il faut d'abord éliminer tout risque d'intervention américaine. Le stratège japonais qu'est l'amiral Yamamoto sait bien que la puissance navale américaine peut contrecarrer les projets de son pays. Il imagine alors de détruire en une seule fois la flotte américaine en la frappant lorsqu'elle est au port.

Le 26 novembre, une puissante flotte constituée autour de 6 porte-avions quitte le Japon dans le plus grand secret. Le 1^{er} décembre, la mission est confirmée après l'échec de négociations américano-japonaises. À l'aube du 7 décembre, deux vagues de bombardement coulent une quinzaine de navires de guerre américains et tuent plus de 2 400 personnes au sol (contre la perte de 29 avions japonais). Par chance pour les États-Unis, aucun des trois porte-avions de la flotte du Pacifique n'était à Pearl Harbor... Mais le Japon a les mains libres pour agir en Asie du Sud-Est.

... et leur mise en perspective

L'attaque japonaise sur Pearl Harbor fait basculer les États-Unis dans une guerre que l'opinion publique refusait jusqu'alors. En dépit des avertissements du président Roosevelt, un fort courant isolationniste, qu'incarnait notamment le prestigieux aviateur Charles Lindbergh, contraignait le pouvoir à limiter officiellement à quelques ventes d'armes son action aux côtés du Royaume-Uni.

Pearl Harbor change tout car les États-Unis ont le sentiment d'avoir été frappés par trahison (l'ambassadeur japonais vient déclarer la guerre après l'attaque) et donc, comme l'affirme Roosevelt dans son discours au Congrès du 8 décembre, d'être dans leur droit. Tout le potentiel humain, économique, financier, technique du pays va désormais être mis au service de la guerre (Roosevelt lance un Victory program en 1942) ; il ne peut y avoir d'autre issue pour les Américains qu'une victoire permettant de venger ce « jour d'infamie ».

Comme Hitler en profite pour déclarer la guerre aux États-Unis, le 11 décembre, le pays doit combattre sur deux fronts. Il est donc mêlé désormais aux affaires européennes comme à celles de l'Asie-Pacifique. L'isolationnisme américain a vécu ; la doctrine Monroe ne renâtra pas.

« Peu importe le temps qu'il nous faudra pour refouler cette invasion préméditée ; le peuple américain, fort de son droit, se fraiera un chemin jusqu'à la victoire totale. » (F. Roosevelt, discours devant le Congrès, 8 décembre 1941)

ZOOM

Isolationnisme : Attitude pratiquée par les États-Unis vis-à-vis des affaires du reste du monde (et surtout de l'Europe) depuis leur fondation et qu'incarne la « doctrine Monroe » de 1823. Les États-Unis estiment qu'ils n'ont pas à intervenir dans les affaires du monde mais que, par réciprocité, les autres continents n'ont pas à se mêler des affaires du continent américain sur lequel les États-Unis estiment avoir une prééminence. Cet isolationnisme n'a été rompu qu'une fois, en 1917, lorsque les États-Unis décidèrent d'intervenir dans la Première Guerre mondiale.